



MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
CLAUDE NICOLAS LEDOUX USR 3124

Dynamiques coopératives et mutuellistes

Besançon 20 et 21 juin 2013

LASA UFC (EA 31 89) Université de Franche-Comté

La MSHE Ledoux

En partenariat avec la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire de Franche-Comté

Appel à communications

Si ce projet s'enracine dans un territoire particulier : la Franche-Comté, creuset d'expériences sociales solidaires (naissance des coopératives laitières, création du premier crédit agricole français...) mais aussi terre d'inventeurs sociaux (Gagneur, Considérant, Fourier, Proudhon), il cherche à renforcer un réseau national et international de chercheurs et de professionnels travaillant depuis plusieurs années sur le mouvement coopératif. Plus précisément, notre appel à communications vise la constitution d'une collaboration durable entre les participants. Fédérant ces acteurs, ce projet propose d'engager une réflexion pluridisciplinaire afin d'identifier et d'explicitier les principes communs d'action, faciliter le transfert de compétences :

- entre les disciplines universitaires (de la philosophie à l'histoire ou à la sociologie...);
- entre les chercheurs et les professionnels (des universitaires aux responsables des institutions professionnelles...);
- entre les domaines d'activités (du secteur agricole au secteur bancaire en passant par les services à la personne...).

A l'occasion de ce colloque, nous tenterons de mieux situer la coopération et le mutuellisme dans l'ensemble plus vaste des solidarités. En effet, en tant qu'habitudes ou liens de gratitude constitutifs de ce qu'il est convenu de nommer une culture, certaines solidarités sont en quelque sorte « toujours déjà là ». Coopération et mutuellisme supposent, en revanche, la possibilité d'interventions actives des individus et des groupes dans l'organisation de la vie collective. Ces formes spécifiques de solidarité reposent sur la réflexion, la délibération, le calcul des intérêts, la recherche de l'équité... Elles supposent également, sous forme de répertoires d'actions et d'expériences, des capacités politiques qu'il importe de mieux comprendre.

Ces capacités sont-elles actuellement mobilisées, diffusées... pour faire face à un contexte d'accroissement des inégalités, de raréfaction de certaines ressources ?

Pour répondre à ce questionnement nous proposons quatre axes de réflexion.

Une nouvelle approche des sociétaires :

Par delà le dualisme opposant l'individu et le collectif, l'intérêt égoïste et l'intérêt général... n'est-il pas nécessaire de repenser le mutualisme et la coopération à nouveaux frais en tentant de construire de nouvelles définitions des sociétaires ? D'un côté, s'ils agissent au nom de valeurs altruistes, ne soumettent-ils pas ces dernières aux contraintes d'une rationalité économique qui les transforme ? De l'autre, s'ils mobilisent des compétences de gestion, planification, management... ne les modifient-ils pas afin de les ajuster à leurs idéaux ?

Anciens et nouveaux objets de la coopération et du mutualisme :

Les questions de développement durable et de répartition des ressources naturelles, d'accès à certains services à la personne, de circulation des biens de consommation et de l'information... ne font-elles pas apparaître de nouveaux objets ? A cet égard, on se demandera si les porteurs de projets reprennent des modèles éprouvés, tentent de les transformer ou de les améliorer. D'autre part, assiste-t-on à des « transferts » de savoir-faire sociétaires permettant des « applications » à des objets différents ?

Les temps et les rythmes de la coopération et du mutualisme :

Au-delà du travail nécessaire à la fabrication du produit ou du service rendu, mutualisme et coopération supposent un travail social spécifique de prise en charge de leur organisation. Il faut consacrer à ce dernier des moments dédiés de réflexion, de délibération et de prise de décision collective... Comment se constitue le rythme de ce travail ? Quelle place occupe-t-il dans la pratique des professionnels ? Entre réactivité aux évolutions de l'environnement social et économique et planification des activités, ce travail permet-il d'élaborer des stratégies de développement à long terme ou se limite-t-il à des ajustements tactiques ponctuels ? Les contraintes d'ordre temporel ne légitiment-elles pas ou ne renforcent-elles pas l'autorité ou le pouvoir de certains acteurs au sein des coopératives ou des mutuelles ? Faisant un pas de plus, c'est également l'ancrage temporel dans l'histoire longue des pratiques coopératives et mutualistes que nous voudrions éclairer. Quelles continuités et quelles ruptures jalonnent l'histoire de certaines structures ? Dans cette perspective, on comprendra que la question de la transmission des savoirs et savoir-faire, autant que celle des bâtiments ou des machines, soit essentielle.

Les lieux spécifiques de la coopération et du mutualisme :

Les coopératives et les mutuelles ont des ancrages territoriaux qu'il convient de mieux comprendre. Ne faut-il pas interroger les capacités actuelles de participation à l'activation ou à la réactivation de l'économie locale dont peuvent faire preuve les structures coopératives et mutualistes ? Il conviendrait, de même, d'appréhender la manière dont ces organisations activent ou réactivent concrètement la vie sociale locale. Ainsi, par exemple, on ne peut manquer de s'interroger sur les lieux d'accueil, les points de vente... où se croisent usagers (ou consommateurs) et sociétaires.

Les propositions de communications sont à envoyer au plus tard le 12 avril (réponses du comité scientifique au plus tard le 30 avril).

Les propositions ne dépasseront pas deux pages, elles indiqueront :

- Le titre de la communication,
- les noms et prénoms du (ou des) auteur-e-s,
- l'institution de rattachement,
- l'adresse mail.

Ces propositions seront envoyées à l'une des adresses suivantes :

Organisation : Secrétariat du LASA A. Jodon agnes.jodon@univ-fcomte.fr tel : 0381665339	Contact scientifique : Sylvie Guigon, MCF sociologie, sylvie.guigon@univ-fcomte.fr Christian Guinchard, MCF HDR Sociologie guinchard.christian@gmail.com
---	--

Comité scientifique :

- Guigon Sylvie, Maître de conférences en sociologie, Université de Franche-Comté.
- Guinchard Christian, Maître de conférences HDR en sociologie, Université de Franche-Comté.
- Jacques-Jouvenot Dominique, Professeure de sociologie, Université de Franche-Comté.
- Perrier-Cornet Philippe, économiste, Directeur de Recherche INRA, SupAgro, Montpellier.
- Schepens Florent, Maître de conférences en sociologie, Université de Bourgogne.
- Toucas-Truyen Patricia, historienne, Chercheur, CHSS, RECMA.